Limoux (11) : Rififi à la mosquée

24/02/2010 à 10h17

L'association islamique et culturelle, qui gère le culte musulman et la « mosquée des fidèles » de la rue du Palais, vit toujours des heures difficiles. Cela fait des mois que le litige oppose M. Ababou et M. Kafi qui, estimant tous deux détenir démocratiquement la présidence de ladite association, ne se font aucun cadeau. Derniers événements en date : le 2 février, la porte de la mosquée était fracturée pour faire l'objet d'un changement de serrure sous couvert d'huissier, à la demande de M. Kafi. « J'ai été élu président depuis le 28 juin 2009 (Ndlr : un procès-verbal de constat d'huissier, ainsi qu'un récépissé en sous-préfecture, semblent en attester) et je ne pouvais pas rentrer dans la mosquée pour prier. On devait me restituer les clés, mais ça n'a pas été fait. J'ai donc fait ce qu'il fallait », raconte M. Kafi.

suite